

**INFORMATIONS SUR LA SPECIALITE PIPORTIL® 10 mg comprimé pelliculé
sécable (Pipotiazine)**

Information destinée aux médecins prescripteurs, psychiatres et pharmaciens

A Paris, le 27 mars 2024

**Objet : PIPORTIL® 10 mg comprimé pelliculé sécable : Arrêt de commercialisation à compter du
20 mai 2024**

Madame, Monsieur, Chers Confrères,

Les Laboratoires DELBERT souhaitent vous informer de l'arrêt de commercialisation de la spécialité **PIPORTIL® 10 mg comprimé pelliculé sécable** à partir du 20 mai 2024, en raison de difficultés industrielles.

Nous vous rappelons que les deux autres spécialités à base de Pipotiazine sont toujours disponibles sur le marché ; **PIPORTIL L4 25mg et PIPORTIL L4 100 mg, solution injectable.**

En conséquence, les Laboratoires DELBERT vous recommandent dès à présent :

- **Pour les nouveaux patients** de ne plus initier de traitement avec Piportil 10mg, comprimé pelliculé sécable.
- **Pour les patients déjà traités par Piportil 10mg comprimé pelliculé sécable**, d'envisager :
 - Soit le passage à PIPORTIL L4, solution injectable disponible sous deux dosages : **PIPORTIL L4 25mg et PIPORTIL L4 100 mg, solution injectable.**
La dose mensuelle de PIPORTIL L4 injectable est calculée en multipliant par 4 ou 5 la posologie quotidienne de PIPORTIL Forme orale. Si cette alternative est envisagée, une fenêtre thérapeutique d'une semaine est recommandée avant d'injecter PIPORTIL L4, ceci afin de minimiser les effets secondaires.
 - Soit une autre alternative médicamenteuse, selon l'évaluation du prescripteur, à mettre en place rapidement en toute sécurité pour les patients.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Veillez croire, Madame, Monsieur et Chers Confrères, en l'assurance de mes salutations confraternelles.

Thierry HOFFMANN
Pharmacien Responsable

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur www.signalement-sante.gouv.fr.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Information médicale

Pour toute question ou information complémentaire, nous vous prions de contacter le Département d'Information Médical. Tél : 01 46 99 68 20.

Pour plus d'informations sur les spécialités à base de Pipotiazine, se reporter au Point d'information de l'ANSM, accessible sur son site à l'adresse suivante : <http://www.ansm.sante.fr>



FR-PIP-015-2402-FR